Mode d'emploi des initiatives en transition

Date : avril 2011 - Supplément à La Lettre des CCATM n°61
Mots clés : transition, réseau, dépendance énergétique, monnaie locale, imagination.
Auteurs : Hélène Ancion

Une fois n'est pas coutume, votre fiche technique débute par l'« en savoir plus » ordinairement situé au bas des articles de La Lettre des CCATM. Rendre une petite visite à cette salve de références constitue en effet un salutaire pré-requis. Non seulement pour les informations factuelles que vous y trouverez, mais aussi pour leur ton, leurs illustrations, qui dénotent dans le panorama des ressources en matière d'aménagement du territoire, et rendront votre voyage initiatique d'autant plus plaisant.

En savoir plus sur les initiatives en transition

- L'association Les Amis de la Terre, membre de la Fédération Inter-Environnement Wallonie, a pris à bras le corps dès 2005 la question de la simplicité volontaire. Celle-ci est toujours au cœur de leur démarche de transition, laquelle est devenue la poutre maîtresse de leur programme. Les Amis de la Terre – Belgique sont le relais francophone des initiatives en transition. Ils encadrent les démarches locales, éclairent les citoyens intéressés par le mouvement, et constituent l'interlocuteur privilégié du noyau du mouvement localisé à Totnes en Grande-Bretagne. www.amisdelaterre.be
- « TTT », ou « Transition Town Totnes » est le centre névralgique à l'origine du mouvement des initiatives en transition. Son site, www.transitiontowntotnes.org/, le présente comme une « Charity », c'est-à-dire une organisation pratiquant un bénévolat structuré, centré sur le souci envers autrui. Vous y trouverez la définition – en anglais – de « résilience », « changement climatique » ou encore « transition ». TTT assure aujourd'hui la formation des volontaires venus du monde entier, et la traduction en langues étrangères des textes issus de la branche anglaise du mouvement.
- Le magazine belge « Imagine » consacre son n°83 de janvier-février 2011 à la transition, suite à un voyage à Totnes émaillé de rencontres fructueuses avec, entre autres, Rob Hopkins, fondateur du mouvement. Le rythme du découpage en sujets, la qualité de l'iconographie, rendent ce numéro aussi instructif qu'agréable à lire. L'article d'introduction est disponible en lecture libre ici : www.imagine-magazine.com/lire/spip.php?article1287. Un reportage sur la « transition involontaire », que connaissent depuis des dizaines d'années les îles de la République de Cuba, met en lumière les défauts structurels de la monoculture, de la ville fonctionnelle à l'américaine, du tout-en-voiture, de la phytopharmacie, mais aussi de l'autoritarisme et de la pauvreté. Le PDF du magazine complet

est achetable en ligne, tout comme la version papier, laquelle présente l'avantage d'être lisible même en cas de panne informatique...

- www.transitionnetwork.org est le « petit frère musclé » de TTT qui prend en charge la démultiplication des initiatives en transition. Ben Brangwyn a décidé de mettre en libre accès la littérature indispensable aux groupes désireux de démarrer, et de leur procurer une chambre d'écho. L'ambition du réseau est de fournir des références, tout en faisant comprendre que beaucoup de données propres aux situations locales sont irréductibles, et que les groupes doivent assumer leur part de créativité pour s'y adapter. Les initiatives en transition sont invitées à publier sur le site les réponses qu'elles ont trouvées. Celles-ci deviennent à leur tour des ressources pour les autres groupes.

Les 12 étapes d'une initiative en transition

1) Fonder un groupe de pilotage et prévoir sa dissolution dès le départ
2) Sensibiliser
3) Poser les fondations
4) Organiser « le grand lancement »
5) Refonder le groupe de pilotage et lancer des commissions thématiques
6) Utiliser la technique des forums ouverts
7) Créer des réalisations visibles et concrètes
8) Débuter la grande requalification
9) Créer des liens avec les administrations locales
10) Honorer les anciens
11) Laisser les choses suivre leur cours
12) Élaborer un plan d'action de descente énergétique

Les douze étapes sont publiées sur le site français « villesentransition.net », accompagnées d'explications qui évolueront probablement au gré des métamorphoses du mouvement.

L'approche proposée ci-dessous dépasse la simple transcription littérale du texte disponible sur le net. Elle est de l'ordre du commentaire critique. Cette analyse n'engage que les rédacteurs de La Lettre des CCATM, vos réactions seront donc les bienvenues (info@iewonline.be) pour enrichir notre perception du phénomène.

1 Fonder un groupe de pilotage et prévoir sa dissolution dès le départ

Le groupe de pilotage laisse une trace substantielle : c'est lui qui écrit les objectifs et les principes de l'initiative en transition, y incluant les manques qui seraient à combler par l'apport de nouvelles forces vives à brève échéance. L'accent est mis sur le processus, le chemin à suivre, plutôt que le résultat : partant du précepte que « la réalité défiera toujours nos prévisions », le groupe de pilotage décrit en détail l'organisation propre à l'initiative locale, la (les) pédagogie(s) à mettre en œuvre, la dynamique à insuffler. Les pilotes ont recours à des animateurs expérimentés pour les épauler dans ce travail.

La péremption du groupe de pilotage, inscrite dans ses gènes, permet aux membres de retrouver ensuite leur activité de recherche de solutions, souvent mise de côté par le soin qu'ils ont porté de prime abord à la bonne marche de l'organisation naissante. Toute initiative en transition démarre avec un noyau de quelques personnes, assurées de pouvoir passer la main à d'autres. En cherchant à éviter l'essoufflement des membres, le renouvellement programmé empêche du même coup qu'un trop petit nombre d'épaules garantissent la stabilité et la durée du projet, qui risquerait sinon de s'encroûter dans une vision figée ou de se dépêtrer au gré de conflits interminables liés aux personnes. Ce renouvellement nécessaire et obligé correspond bien à l'esprit et aux objectifs du projet : assumer le changement, s'adapter aux circonstances.

Savoir, pouvoir, ou devoir ? La différence avec la gestion de la vie publique en général et la gestion des outils de l'aménagement du territoire en particulier, saute aux yeux dès cette étape.

D'aucuns objecteront que cette dissolution du groupe de pilotage vaut pour un projet par définition mouvant et évolutif, mais qu'elle est en contradiction avec la gestion d'une matière plus inerte, comme le territoire. Ce serait oublier que notre territoire est soumis à des pressions notamment commerciales et immobilières qui le mènent à leur guise, ou presque. Ce serait oublier que le verdict des urnes débouche souvent sur un changement de tablier des gestionnaires communaux ou régionaux. Ce serait faire l'impasse sur un corollaire de cette dissolution : les

forces vives du groupe de pilotage initial sont aussitôt réinjectées dans des instances tout aussi actives. On notera qu'à ce titre, une CCATM a beau être intégralement renouvelée au bout de six ans, il n'est pas prévu dans le CWATUPE de procurer aux ex-membres un exutoire pertinent en contrepartie. Or, leur besoin de participer à l'aménagement du territoire est, lui, toujours aussi impérieux, voire même aiguisé par leur expérience en commission.

2 Sensibiliser

Une fois que le groupe de pilotage a une idée claire de ce qu'il veut dire et faire, il entame une série de rencontres avec des groupes de concitoyens, proches ou lointains. Des élus et des personnes ayant déjà imaginé un projet individuel ou collectif sont souvent intéressés par ces rencontres – certains suivent la caravane lors de toutes ses haltes. Dans une commune rurale, un tel événement a plus de chance d'être l'objet d'un bouche à oreille efficace ; en ville par contre, il faudra redoubler d'énergie pour faire connaître les dates, les lieux, et réussir à susciter l'intérêt.

Qu'il s'agisse de discussions ou de conférences-débat, ce sont là des moments où la vérité doit se dite telle quelle, sans être noyée ni adoucie. Durant chaque rencontre, les participants disposent du temps nécessaire pour digérer l'information sur le pic pétrolier et ses conséquences économiques, sur le dérèglement du climat, puis pour réagir. Le groupe de pilotage se montre alors positif, capable de proposer un espoir en face de probables manifestations de « stress du pic ». Le support pour la rencontre est, le plus souvent, la projection d'un film en rapport direct avec la transition. Il est donc l'occasion de réunir un large public, quand bien même la quantité n'est pas l'objectif. L'important à ce stade est de commencer à créer les liens et réseaux sur lesquels reposera l'initiative.

Les initiatives en transition prévoient à cette étape 2 la possibilité pour un ou une élu(e) d'être dans l'assistance et de réagir comme tout autre participant. Les personnes porteuses d'un projet concret et positif peuvent aussi participer à ces rencontres, même si elles ne font pas partie du groupe de pilotage. Cependant, l'élu(e), comme le porteur de projet, devront prendre leur place avec circonspection. Ils devront accepter de ne pas être le seul artisan quand se noue une nouvelle trame de la société dans laquelle ils vivent. À ce titre, il faudra éviter que la rencontre soit récupérée comme un événement du parcours professionnel de l'un ou l'autre. Un des principes du mouvement est que les efforts de changement ne doivent être reportés ni sur une prise en charge par le pouvoir politique, ni assignés aux individus comme s'ils étaient les petites gouttes d'eau qui feront la grande rivière. Le niveau d'action recherché est celui de la collectivité, « Community » pour les anglophones.

Concernant la manière de communiquer, on remarquera que le support (film dans cet exemple-ci) est un prétexte à inverser les valeurs. Il ne sert pas à nourrir des angoisses ou à troubler les esprits, ni à compliquer les données déjà engrangées par ailleurs. Le moment de rencontre laisse la part belle à un retour de la « salle » vers les « animateurs » ; il n'y a pas chez ces derniers l'obsession de gérer le débat ou de rassurer à tout prix, puisqu'ils n'ont pas d'image à protéger.

3 Poser les fondations

Il y a sans doute dans la commune ou à proximité, des groupes, parfois à connotation politique, qui mènent une réflexion similaire. Face aux avancées accomplies, aux « synergies » préexistantes, le noyau de pilotage va résoudre la quadrature du cercle ! Il s'agit de reconnaître l'importance de ce qui est déjà fait, et d'engager ces groupes dans le processus. Ils peuvent être impliqués dans les réunions publiques, mais l'interaction se fera d'autant mieux que des rencontres privilégiées auront également lieu par ailleurs.

Pour être reconnus, il faut savoir reconnaître ! C'est le moment de sensibiliser ou à tout le moins de contacter les élus, le ou les conseils, le ou les collèges communaux. Ne pas laisser dans l'ignorance ni refuser l'accès. Un contact cordial avec les pouvoirs locaux permettra dès cette étape de répertorier les autres mouvements à l'œuvre : associations, comités de quartier, par exemple.

L'échevin en charge de l'environnement devra être interpellé pour vérifier s'il existe un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et, dans la négative, prendre bonne note de cette lacune.

Si la commune a entrepris une Opération de Développement Rural, qui « consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel » (Décret du 6 juin 1991), elle dispose certainement d'un programme communal de développement rural (PCDR), dont il est primordial de prendre connaissance pour connaître les priorités de la population à brève, moyenne et longue échéance.

4 Organiser « le grand lancement »

NB : les anglophones appellent cette étape « lâcher la bride ».

Le grand lancement – ou grand lâchage - est un événement public marquant, qui peut être mis sur pied quand le réseau parait suffisamment solide. Il doit susciter le sentiment de faire partie d'une action en marche. Pour lancer officiellement l'initiative de transition, il vaut en effet mieux attendre que le sujet commence à être connu localement et soit susceptible d'attirer du monde. Le travail de sensibilisation devra donc avoir été fructueux! Le réseau des villes en transition conseille d'attendre quelques mois pour que les choses aient un peu mûri, car il s'agit de frapper fort.

Ce n'est pas une conférence ou une projection de plus, mais une fête conçue comme un coup d'envoi, un point de départ collectif. Le groupe de pilotage invite tous azimuts, en visant notamment le grand public, les associations, d'autres communes, villes, villages ou organisations en transition, les élus locaux et régionaux, la presse. Cette célébration, on peut parier qu'on y discutera beaucoup, même si l'information et le débat n'y sont pas prioritaires. À ce sujet, une réflexion du réseau des villes en transition qui sera bien utile : « Au cas où vous auriez l'impression que la Transition est un processus conçu par des gens qui ont toutes les réponses, vous devez tenir compte d'un point très important. Nous ne savons sincèrement pas si ça va marcher. La Transition est une expérimentation sociale à grande échelle. Ce dont nous sommes convaincus, c'est que si nous attendons que les autorités prennent des décisions, ce sera trop peu, et trop tard. Si nous agissons en tant qu'individus, ce sera aussi trop peu. Si nous agissons en tant que collectifs ("Communities"), ça pourrait bien être juste assez, juste à temps. »

Dans ce moment festif, il y a une part de sérieux, qui consiste à prévoir un retour vers les participants et un suivi ultérieur. L'aspect documentaire, sous forme d'expositions, d'installations, de stands, de jeux, de concours, donne à tous les nouveaux venus l'opportunité de s'approprier le contenu et les embryons de projets déjà sur la table.

Le nerf de la guerre semble être ici de trouver un lieu approprié. Vu que le nombre de participants importe beaucoup, on peut imaginer que les contacts de l'étape 3 seront mis à profit : police communale via les services du Bourgmestre, et bonnes volontés pour la logistique, entre autres.

5 Refonder le groupe de pilotage et lancer des commissions thématiques

Le groupe de pilotage se dissout, comme prévu à l'étape 1, puis se déploie dans des commissions ou vers d'autres tâches, tandis que de nouveaux pilotes viennent s'asseoir. Ceux-ci veillent à ce que chaque commission soit lancée publiquement par un événement rassembleur. Quand il existe déjà à proximité une association se consacrant à un des thèmes, il est inutile et contre-productif d'instaurer une commission qui ferait double-emploi. C'est l'association qui s'ouvre à cette nouvelle dimension. De même pour les projets préexistants, dont il était question à l'étape 2 : chacun constitue en quelque sorte une commission. Chaque commission envoie, si possible, un représentant dans le groupe de pilotage.

À ce stade, le réseau compte plusieurs dizaines de volontaires, dont les centres d'intérêt et les motivations détermineront la variété de commissions propre à chaque initiative en transition. Ce ne sont pas les idées qui manqueront. Le thème de l'alimentation peut ainsi se décliner en commission des circuits courts, commission du maraîchage, commission des potagers, commission échanges de produits, etc. Dans les initiatives déjà en route en Belgique et

en Grande-Bretagne, les thèmes couramment pris en charge sont les énergies alternatives, la scolarisation, les transports et déplacements, le développement de la nature, ou encore la psychologie du changement. Un incontournable reste l'économie, qui inspire des commissions sur la monnaie locale, les réseaux de troc ou la banque du temps, et qui amène des questions fondamentales sur l'autarcie (illusoire et contre-productive!), l'autonomie et la solidarité (primordiales et indissociables!)

Se pose ici le problème de l'emploi du temps des passionnés... le calendrier des réunions permet-il aux gens d'y aller assidûment, ou ne les autorise-t-il qu'à faire de la figuration le premier jour? Un agenda public paraît indispensable pour mener à bien la concrétisation de l'initiative. De même, des dates de réunion régulières, connues longtemps à l'avance, garantiront plus de constance dans la fréquentation.

Chaque commission se crée sur une vision neuve et porteuse du thème autour duquel elle rassemble des citoyens. Ceux-ci sont des personnes compétentes, des professionnels, et bien sûr aussi des amateurs passionnés. Tous peuvent forger la vision, le but étant qu'une identité claire et inédite se dégage.

Le Plan Communal de Développement de la Nature aura avantage à réapparaître à cette étape. Pourquoi? Parce que la nature communale, l'environnement local, forment l'assiette de l'initiative en transition, son fond de commerce. À la faveur de la démarche, les champs, les prés, les bois, les haies, vont retrouver leur statut ancestral de ressources, tout comme les animaux qui y vivent.

Assurer la résilience (capacité à rebondir ou reprendre sa forme en cas de choc, capacité à traverser des circonstances difficiles), c'est notamment organiser une mise à disposition de denrées dont le lieu de production soit le plus proche possible du lieu de consommation. On pourra utilement s'informer à ce sujet sur les enseignements que Rob Hoskins, penseur du mouvement, avait tiré de la permaculture. La rubrique « Côté Nature » de cette Lettre des CCATM y est consacrée.

Mais veiller à la perpétuation des ressources vivrières ne peut se faire en ignorant les autres fonctions de l'environnement, c'est pourquoi le Plan Communal de Développement de la Nature a toute sa raison d'être, en tant qu'objet complexe au service de la cohésion entre les différentes utilisations de la nature communale. Une lecture hautement recommandable : « Prendre soin de la nature ordinaire ». Catherine Mougenot, chercheuse française ayant observé de très près la mise sur pied de PCDN en Wallonie, rend compte des phénomènes à l'œuvre entre amateurs, spécialistes, responsables administratifs et pouvoirs locaux. Cet ouvrage très bien écrit aborde via la « sociologie modeste » les rapports entre perception et préservation de la nature, que celle-ci soit exceptionnelle ou non (Publié en 2003 aux Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Institut National de la Recherche agronomique, Paris - ISBN-10 2-7351-0964-X ISBN-13 978-2-7351-0964-7).

Un PCDN invite à se mettre autour de la table : d'abord, pour faire le point sur le territoire communal et sur ses potentialités. Ensuite, tout au long de sa conception, pour alimenter et amender le travail cartographique. Enfin, le plan qui est produit devient un outil de référence autour duquel on se rassemble à nouveau, notamment dans le cadre du Schéma de Structure et des demandes de permis donnant lieu à études d'incidences sur l'environnement. Une initiative en transition sérieuse, qu'elle soit rurale ou urbaine, ne pourra faire l'économie de cet outil. Y consacrer une commission spécifique, c'est donner au PCDN une résonance et une pérennité qu'il rencontre trop rarement dans les communes.

6 Utiliser la technique des forums ouverts

« En théorie, ça ne devrait pas marcher, et pourtant ça marche », dit Rob Hoskins à propos des forums ouverts. Ce sont des réunions sans ordre du jour, ni animateur, ni notes, qui laissent la place aux interrogations, aux questions laissées sans réponse. En anglais, les forums ouverts s'appellent des « Open Spaces », ce qui marque davantage leur rapport au lieu. Ils donnent aux participants la sensation d'être à la fois dans un moment et dans un lieu de liberté de parole.

Sont invités des spécialistes et des personnes qui comptent dans le territoire par leur pouvoir décisionnel, leur poids économique, ou toute autre forme de

responsabilité liée au bien commun. Ils doivent se laisser confronter aux libres-échanges de propos, donner leur son de cloche, quitte à se voir remis un peu à l'heure. En jargon sociologique, ces rencontres offrent au « Bottom Up » de belles arènes pour se réaliser.

Ces forums ouverts sont menés en parallèle aux commissions, mais peuvent aussi être la forme donnée à ces commissions; encore une fois le choix est laissé au groupe local. Des retours vers les absents sont, malgré l'absence de notes, indispensables pour entretenir la flamme : on peut dès lors imaginer que d'aucuns prendront la peine de rapporter ce qui s'y est dit, via un site Internet ou un support papier facilement consultable.

7 Créer des réalisations visibles et concrètes

L'initiative en transition prend en considération un territoire physique, dont elle doit s'efforcer de toucher tous les ressortissants. Cela ne vient pas du premier coup. L'étape 7 est un moyen de souder le groupe et d'entretenir la motivation, mais aussi de communiquer et de faire parler de la transition. Elle aide à emporter l'adhésion de nouvelles personnes parce qu'elle consiste à montrer que la démarche n'est pas du bla-bla. Les réalisations visibles non éphémères sont les plus efficaces; elles rapprochent l'initiative en transition d'un public jusqu'alors resté tiède ou peu mobilisable.

Les commissions et le groupe de pilotage sélectionnent des actions propres à faire de la pédagogie par l'exemple et l'illustration. Les gens déjà engagés depuis les débuts peuvent ainsi se faire la main sur un objet concret, tout en se réjouissant d'avoir parcouru du chemin. Il convient d'atteindre rapidement cette étape pour battre le fer tant qu'il est chaud. L'esprit positif, l'aspect de faisabilité, priment!

Le site francophone du réseau des villes en transition propose une série d'exemples d'actions (http://villesentransition.net/transition/pages/initiatives/des_exemples_dactions_a_mettre_en_place), dont la mise en place d'une monnaie locale, qu'il explique en ces termes : « [les monnaies locales] *vont plus loin que les systèmes d'échanges locaux (SEL), qui ne touchent pas le secteur économique. Elles ne se substituent pas à la monnaie officielle, qui reste indispensable, mais elles la complètent. De plus, elles permettent de mobiliser plus facilement des compétences qui intéressent peu (sic) l'économie dominante. En premier lieu, elles peuvent déjà apporter une réponse locale à la crise économique actuelle. Les monnaies locales cohabitent avec la monnaie légale, qu'elles complètent, mais ne remplacent pas. 64 systèmes de monnaie locale ont déjà vu le jour ou sont en projet en Allemagne, deux en Angleterre. En Suisse, le système du WIM* [NDLR : lisez WIR] *existe depuis 1930 et il représente (sic) pour 1700 millions d'euros (sic) d'échanges pour l'année 2007. Aux États-Unis, les BerkShares circulent depuis 2006 dans le Vermont, un état proche de Boston : plus de 1 million de billets sont en circulation. Tous ces projets ont le soutien des autorités et des banques locales, et bien sûr des entreprises et des commerces participants.* »

Parmi les actions possibles, le réseau propose aussi d'amorcer le passage à d'autres formes d'énergie. Mais en tant qu'entreprise collective relativement fragile, l'initiative en transition aura tout intérêt à se focaliser sur des pièces du puzzle sans chercher à anticiper sur le plan de descente énergétique, réservée à l'étape finale. Plus appropriées à ce stade, sont les actions qui permettent à la communauté d'acquérir son autonomie pour un secteur où elle est jusqu'à présent fortement dépendante, alors qu'elle dispose de ressources locales sous-exploitées.

Olive Morris et son porte-voix. Spécimen de billet d'Une Livre de Brixton, papier monnaie émis dans et pour le quartier londonien de Brixton, avec comme abréviation monétaire B£ pour « Brixton Pound » et en lieu et place de la devise, ce slogan : « De l'argent qui se cantonne à Brixton ». Un article du Guardian du 20 septembre 2009 est consultable en ligne à ce sujet, signé Zoe Jewell.

8 Débuter la grande requalification

(= accepter que nous n'avons pas toutes les cartes) L'idée fondamentale de cette étape, mais aussi de

la transition en général, est que nos qualifications actuelles ne correspondront bientôt plus aux besoins, et que nous manquons aujourd'hui de celles qui deviendront nécessaires demain ou après-demain. Voilà pourquoi une requalification est proposée comme démarche majeure, avec en filigrane le risque d'une anticipation erronée des besoins.

À ce stade, plusieurs questions se posent : quelles compétences acquérir ? Qui peut dispenser les formations ? Une enquête préalable n'est-elle pas nécessaire, d'une part sur les besoins, d'autre part sur ceux qui maîtrisent les nouvelles matières ou les nouvelles compétences ?

Des événements et des rencontres moins formelles sont l'occasion à la fois de proposer des formations, mais aussi de découvrir des orateurs ou des praticiens capables de faire passer leurs connaissances. La confrontation, lors d'une même conférence, de spécialistes de domaines connexes permet par exemple de mettre plus de lumière sur les zones où ils voisinent. Au lieu de pousser les esprits à la confusion, chaque spécialiste en apprend davantage, comprend ce qui existe au-delà de sa zone de compétence, et fait mieux comprendre son propos, car il est plus vivant. Plutôt que de se sentir dans le brouillard et impuissant, le groupe en retire des savoir-faire, une méthode, une attitude.

Au moment d'écrire ces lignes, la ville de Totnes est devenue centre de formations pour les initiatives extérieures : un fameux travail qui repose sur les capacités de ce groupe initial à répondre à la sollicitation, sans nuire à sa propre démarche. L'impact des visiteurs sur l'organisation des ressources locales n'est pas à négliger non plus.

9 Créer des liens avec les administrations locales

De manière générale, rien ne s'oppose à ce que les étapes 5 à 11 soient menées simultanément. Cette étape-ci gagne vraiment à être le corollaire des autres démarches. Bien qu'elle apparaisse tardivement dans le déroulé des étapes à entreprendre, la 9 aurait tout de même intérêt à figurer dans les préoccupations le plus tôt possible. Entretenir de bonnes relations avec les administrations locales permet de connaître le cadre officiel de tout un pan de la réalité communale, mais aussi les productions, les outils, les services en place et les personnes qui pourront être associés à la démarche de transition.

En Belgique, on imagine non sans mal des ponts se créer entre agents administratifs et initiative en transition. Cela ressemble à un travail de longue haleine, une route semée d'embûches et de rires sous cape. Pourtant, au-delà des clichés, il suffit d'examiner ce qui se trame depuis des années entre monde associatif et administration régionale ou locale pour se rendre compte que plusieurs ponts sont déjà lancés, que le respect existe de part et d'autre. De nombreux projets de terrain, des positionnements ambitieux n'auraient pu être menés à bien sans cette confiance.

Voici plutôt l'occasion de donner du relief au volatil « Agenda 21 », fruit des travaux de la conférence de Rio en 1992, concrétisé au niveau européen par la conférence de Lisbonne en 1996. Par « agenda », il faut entendre « programme », à la manière anglo-saxonne. Un Agenda 21 local, selon Wikipédia, offre un cadre de travail aux collectivités locales et à leurs habitants pour mettre en œuvre les concepts de développement durable, c'est-à-dire traiter harmonieusement les aspects :

- économiques ;
- sociaux et culturels ;
- environnementaux.

L'encyclopédie multi-contributeurs livre les grands principes de ce projet qui « doit être imaginé avec la plus large participation de la population et des acteurs de la société civile (associations, entreprises, administrations) ».

Le Portail de l'Agriculture s'est lui aussi penché sur l'Agenda 21 et a tenté de voir si cette structure s'ajoutait à toutes les autres ou bien les reliait entre elles. En résulte un texte sympathique, mais anonyme et non daté (à lire au complet à l'emplacement http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=335). Il s'avère fort utile pour comprendre l'articulation possible de l'Agenda 21 avec notre système administratif.
« Au niveau de la Commune, cet engagement nécessite une coordination communale qui implique le Bourgmestre, tous les Échevins et les Services de l'Administration communale : travaux, affaires sociales, aménagement du territoire, énergie, finances, environnement, mobilité, etc.

« Plusieurs plans actuels font déjà partie intégrante de l'Agenda 21 local : le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), le Plan de Mobilité, le Plan d'Aménagement du Territoire (sic), le Plan de Cohésion sociale (PCS), le Plan Énergie et de multiples autres plans communaux ou locaux, dont Natura 2000.
« (…) Les citoyens doivent être informés et sensibilisés par les projets et, après concertation, doivent devenir des cogestionnaires des actions retenues. » « L'impulsion générale doit être stimulée par une coordination politique. Étant donné la multiplicité des axes, la plupart des Cabinets ministériels sont concernés. »

« Même si plusieurs communes se sont lancées dans la démarche en se basant sur des expériences à l'étranger, nous attendons encore les grandes lignes de ce que devrait être un Agenda 21 en Wallonie. Vous me direz, et les fonctionnaires là-dedans ? Ici aussi, une coordination administrative est essentielle ! À elle seule, la Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE) intervient déjà à plusieurs niveaux dans la démarche Agenda 21. On peut ainsi citer plusieurs Départements ou Directions concernés : la Ruralité (Programme Communal de Développement Rural), le DNF (PCDN et Natura 2000), la Sensibilisation à l'Environnement (subventions aux conseillers en environnement, formations Agenda 21, les Agenda 21 scolaires) (…). Reste à mettre en place cette coordination et à agir transversalement avec d'autres directions générales. » « Au niveau des Écoles, il y a les Agendas 21 scolaires. Actuellement 5 écoles wallonnes se sont lancées dans une démarche semblable et sont suivies pas l'Asbl COREN, subventionnée par la Direction de la Sensibilisation à l'Environnement. »

Parmi les outils officiellement reconnus, vous aurez peut-être repéré le curieux « Plan d'Aménagement du Territoire », à vrai dire totalement inédit. L'auteur anonyme de ces explications l'a peut-être substitué au Schéma de Structure Communal (SSC), faute d'avoir pu retenir un nom tellement abstrait?

Si l'on compare l'élaboration d'un agenda 21 et celle d'un Schéma de Structure Communal, les similitudes sautent en tout cas aux yeux. Ces documents d'orientation et de programmation s'étalent le plus souvent sur trois à quatre ans. Leur élaboration comporte une imposante phase de diagnostic, qui inclut un état des lieux du territoire et une évaluation des politiques menées jusqu'à présent. Agenda 21 et SSC se revendiquent d'une volonté de mettre en route la concertation : habitants, forces vives, administrations, élus, dans de multiples sous-commissions et ateliers, pour ensuite donner la haute main aux élus.

On peut aller plus loin dans la comparaison. À l'image de l'Agenda 21, tout Schéma de Structure qui se respecte devrait être régulièrement évalué et réorienté au moyen d'indicateurs fiables et crédibles. Selon Wikipédia, cela revient à analyser chaque proposition quant à sa pertinence globale ;
- vis-à-vis des compétences de la collectivité ;
- en fonction de son incidence financière ;
- en fonction de ses impacts environnementaux ;
- en fonction de ses impacts sociaux.

À brûle-pourpoint, en extrapolant encore un pas plus loin, l'initiative en transition qui prend racine dans une commune dotée d'un Agenda 21 devra faire valoir à quel point ses préceptes garantissent, sinon renforcent, ceux du développement durable. Ce faisant, elle évitera les doubles emplois. Ici comme à l'étape 3, il s'agira de tenir compte de l'existant -qu'il consiste en des réseaux informels, des relations professionnelles, des rapports de hiérarchie - et lui faire savoir aimablement qu'il faut désormais compter avec la transition.

10 Honorer les anciens

Non, la danse en rond autour d'un totem n'est pas requise à cette étape, pas plus que le hochement de tête devant quelques photos sépia et blanc. Les anciens sont pour la plupart encore de ce monde! Rendre hommage à ceux qui nous ont précédés, cela ne veut pas dire « faire de longs discours ronflants », mais plutôt cesser d'entretenir le sentiment de honte quant aux conditions difficiles qu'ils ont vécues. Il s'agit, par exemple, de personnes qui peuvent transmettre en direct leur expérience d'une vie organisée autour de manques matériels liés à des produits et des services cruciaux.

Ainsi, ceux qui étaient petits pendant la dernière guerre mondiale, ceux qui ont bien connu le premier choc pétrolier (lors de la Guerre du Kippour, en octobre 1973), ont emmagasiné des façons de faire utiles à une communauté qui s'attend à vivre à son tour avec moins de ressources liées aux énergies fossiles. Des personnes ayant voyagé beaucoup, dans diverses parties du monde ou de nos provinces, « chez l'habitant » en sont revenues avec un nouveau répertoire de gestes du quotidien qui peuvent être mis à profit.

Ils ne savent peut-être pas bien raconter, ou n'ont pas envie de se souvenir. Il faut dès lors se donner un peu de mal pour organiser une manière de collecter et de transcrire les informations à la fois subtile et efficace. D'autres communautés pourront en bénéficier. En boomerang, tôt ou tard, le besoin de renouer avec des pratiques mises en veilleuse, comme l'entretien d'un verger hautes-tiges, d'un potager, ou la couture de vêtements recyclés vont susciter des rencontres, dénouer les langues : être prêt à donner une forme lisible et transmissible à ces informations est donc d'autant plus utile. Les supports télévisuels ne sont pas à négliger ; à travers eux, les contemporains du projet se téléportent : d'autres temps, d'autres lieux aident toujours à en apprendre plus. Quant au ton de ces reportages, rien de tel qu'utiliser l'art et l'humour pour rapprocher des gens séparés par plusieurs générations ou par plusieurs fuseaux horaires.

Les experts en greffe capables de faire venir prunes et pèches par quelques entailles et ligatures habiles ne courent pas les rues!

Et s'il faut tout de même parler des experts partis depuis belle lurette avec leurs pratiques, ceux qui courent entre les quatre fleuves du paradis, là-haut dans les nuages, n'oublions pas qu'ils ont laissé leur matériel, leurs ouvrages de référence, et parfois le fruit de leur labeur. En complément, ne pas hésiter à visiter le Musée de la Fourche à Mortier, le Musée de la Vie Wallonne à Liège, le Musée de la porte à Tubize, l'Ecomusée de la batellerie à Thuin, le Musée de la Famenne à Marche-en-Famenne, pour remettre en contexte des objets indéchiffrables et, bien entendu, s'inspirer!

Pour les groupes en transition, il ne s'agit pas d'idéaliser le passé et encore moins de donner corps au mythe du « Bon Sauvage ». Trop de choses ont changé pour autoriser un simple retour en arrière, qui obligerait d'ailleurs à régresser d'abord sur le plan social. Le but ici est de se concentrer sur la débrouillardise et de réapprendre des gestes vitaux. Donner des coquilles d'œufs aux poules domestiques fait partie de ces gestes qu'une bonne partie de nos concitoyens wallons découvrent lors d'un week-end à la ferme. En réalité, la filière déchets n'existe que parce qu'on a bien voulu l'inventer! Une vision plus systémique de ce qui fait notre quotidien, un coup d'œil averti sur les coulisses de notre consommation, voilà ce qui se dessine à travers cette étape 10. Honorer pourrait se traduire par « faire attention à », « se référer à », dans un esprit de créativité et d'optimisme. Vivre avec « moins de biens » n'est pas forcément un mal en soi, s'il est suivi de « plus de liens ».

11 Laisser les choses suivre leur cours

L'initiative en transition a pour fonction de faciliter l'émergence d'un monde dont nous ne savons encore rien. Elle s'inscrit sous le signe d'une forte incertitude sur ce qui se passera réellement. On s'épuiserait à vouloir planifier, à s'enfermer dans un scénario trop précis. La communauté épuiserait sans aucun doute sa bonne entente et sa patience. Par contre, elle peut prendre du temps pour réfléchir à la fin et aux moyens.

L'étape 11 donne l'occasion de réfléchir à ce que l'on veut vraiment ou pour reprendre les termes de Pierre Vanderstraeten « de s'entendre sur (...) la destination voulue collectivement ». Il rappelle à ce titre que « transiter, c'est aller d'une situation à une autre » et que l'important, c'est de « trouver le meilleur chemin ». Le chemin n'est pas tracé d'avance; sans doute sera-t-il pavé de bonnes concessions, de petits compromis entre participants., sans doute sera-t-il pavé de bonnes concessions, de petits compromis entre participants.

12 Élaborer un plan d'action de descente énergétique

À l'heure de faire imprimer ces pages, l'étape 12 n'a été atteinte et vécue pleinement par aucun groupe! Seul le groupe de Kinsale, composé d'étudiants de Rob Hoskins passionnés par les questions du pic pétrolier, a élaboré son plan d'action de descente énergétique, ou PADE, et l'a publié en 2005. Il est disponible sur internet en version PDF, en anglais : http://transitionculture.org/2005/11/24/kinsale-energy-descent-action-plan/.

Plus que le pic pétrolier lui-même, le futur énergétique dicté par la déplétion de pétrole (baisse irrémédiable des réserves, qu'on pourrait comparer à un ballon qui se dégonfle) intéresse les communautés lancées dans la démarche. Un PADE est une hypothèse tournée vers le future, qui contient, pour une communauté donnée, sa vision du territoire et décrit les étapes de la transition qu'elle aura à mener. Tout un chacun peut lire le PADE; il y trouvera un guide et une invitation à l'action.

Les paramètres à respecter du point de vue formel sont : présentation agréable et conviviale, langage accessible.

Un plan de descente énergétique, du point de vue du contenu, c'est :

1. Dresser l'état des lieux de la dépendance énergétique locale, notamment aux carburants fossiles.
2. Étudier les schémas, plans en vigueur et statistiques locales; décider s'ils sont suffisamment pertinents pour en tenir compte.
3. « Élaborer la vision » : se projeter dans 20 ans, envisager une vie avec beaucoup moins d'énergie fossile disponible, mais aussi moins d'émissions de CO_2.
4. Détailler la vision dans les différentes commissions thématiques.
5. Établir dans chaque commission un « rétroplanning » : sur une ligne du temps, un calendrier géant, circonscrire en périodes temporelles les conditions, moyens et étapes pour réaliser la transition. Pour y parvenir, chaque commission, selon sa spécialité, trie ce qui est réaliste et ce qui ne l'est pas, en fonction des « indicateurs de résilience », parmi lesquels on retrouve notre vieille copine l'empreinte écologique, les émissions de CO2, le degré d'engagement des collectivités locales, l'évolution récente et probable du trafic local (quoi qu'en dise le Plan Communal de mobilité!), la diffusion de la monnaie locale (si elle existe). Le tri s'opère aussi en fonction de quantité de taux à calculer très précisément : aliments produits localement, entreprises appartenant à des locaux, habitants travaillant localement, denrées et matériel de base produits localement ou à proximité, matériaux de construction produits localement, énergie produite localement, médicaments produits à proximité, etc.
6. Produire et publier des « histoires du futur » qui illustrent la vision.
7. Faire fusionner les calendriers des commissions et s'assurer de leur cohérence.
8. Rédiger un avant-projet contenant l état des lieux, l'analyse des plans et schémas existants, la vision, les « histoires du futur »; faire relire par les commissions, les élus et tous les volontaires que cette tâche ne rebute pas.
9. Corriger l'avant-projet en intégrant les retours de la relecture, pour obtenir un PADE partagé et librement consenti.
10. Célébrer par une manifestation publique.

Peut-on dire que le CWATUPE et ses procédures ouvrent la voie à la transition?

Au terme de cette longue énumération, revenons brièvement sur la compatibilité entre la démarche décrite ici et la réglementation de l'aménagement du territoire en Wallonie. En quoi l'une encourage-t-elle l'autre?

L'étape 5 a donné lieu à un commentaire centré sur le Plan Communal de Développement de la Nature. La transition serait, selon nous, le terreau le plus pertinent pour un développement performant de la nature communale. Par rapport aux communes qui ont déjà tenté l'expérience du PCDN depuis les années 1990, la transition offrirait l'occasion d'une seconde naissance pour ce plan. Mais c'est là une exception. Les autres plans, les schémas, les instances comme la CCATM, ne portent pas en eux-mêmes les germes de la transition, ni de quoi l'accompagner. Le Plan Communal de Mobilité, par exemple, reste envers et contre tout un outil destiné à fluidifier le trafic et à réorganiser le parcage pour de grandes quantités de voitures. Faciliter la vie des usagers dépourvus de véhicule motorisé privé ne fait pas partie de ses priorités, même si le chapitre « diagnostic » examine aussi cet aspect des choses. Pour aborder la matière « mobilité » sous un angle aussi radicalement différent, il faudrait mettre au point un nouveau type de plan.

Plan de secteur, plans communaux d'aménagement, rapport urbanistique et environnemental, schéma de structure, allouent des surfaces à des fonctions. Quelle que soit leur force de contrainte, ils sont incapables de garantir que le sol soit utilisé avec parcimonie, dans le respect des ressources naturelles. En réalité, ils peuvent même aboutir à l'effet inverse. Que l'on se réfère par exemple à l'économie du plan de secteur lors de sa création : forte du principe que la Wallonie ne pouvait se transformer en terrain à bâtir, la commission régionale d'aménagement du territoire a eu à l'époque à cœur de limiter les zones dites d'habitat, notamment pour préserver les espaces naturels et assurer l'avenir de la fonction agricole. Promouvoir les besoins de ce secteur d'activité pour de grandes étendues en continu n'était pas chose aisée. La commission régionale, chargée par le Gouvernement d'examiner les zones prévues par les chambres provinciales, a eu toutes les peines du monde à faire admettre une répartition moins gourmande, y compris dans le chef des propriétaires d'exploitations agricoles, désireux de « réaliser » leurs biens immobiliers. Après avoir bataillé ferme au nom de l'intérêt collectif, les zones d'habitat ont été dessinées en concédant la possibilité de valoriser des terrains limitrophes aux agglomérations. C'est hélas en priorité sur ces terrains qu'ont depuis lors été implantées les constructions unifamiliales que nous appelons villas, de plus en plus éloignées des « centres » et formant des rubans pointillés d'une banalité écrasante. Malgré ses bonnes intentions, la commission régionale a donc accouché d'un outil qui permet de transformer le territoire wallon en dentelle Chantilly sans la moindre difficulté. L'esprit de compacité a été bafoué en suivant au centimètre près le prescrit du plan de secteur.

Si, du point de vue philosophique, comme du point de vue technique, les outils de l'aménagement ne préfigurent pas la transition, ils n'en restent pas moins incontournables – *dura lex, sed lex*. Ils doivent être respectés, que la commune soit ou non en transition. Cela ne semble pas poser de problème aux initiatives en transition; elles ont même tendance à redoubler d'efforts pour que leur commune se dote des outils d'orientation officiels, notamment le Schéma de Structure. Genappe, Louvain-la-Neuve, font montre de beaucoup de bonne volonté en ce sens. Le souci souvent exprimé par les membres de groupes en transition est plutôt qu'on risque de multiplier les couches, et qu'aux permis en tous genres se superpose un nouveau cadre semi-contraignant. Cette préoccupation légitime pourrait très logiquement faire l'objet d'une des commissions de l'initiative en transition.

Admettons que votre commune ne s'intéresse pas à l'idée de transiter, mais que votre CCATM, oui. Pourquoi ne pas instaurer une sous-commission « transition et procédures »? Et si votre ville ou votre village transite, mais patauge dans la réglementation : pensez aux formations en aménagement du territoire! L'union des Villes et Communes de Wallonie, la maison de l urbanisme de votre Province, la Fédération Inter-Environnement Wallonie, organisent des formations sur quantité de sujets cruciaux qui touchent de près ou de loin à l aménagement du territoire et à l environnement. Enfin, pour revenir là où cette fiche a commencé, les Amis de la terre Belgique se feront un plaisir de vous expliquer par le menu comment transiter en Wallonie.

Alors, à vos porte-voix,
et comptez de 1 à 12, si l'idée vous sourit!

De l'argent qui se cantonne à Brixton

Spécimens de papier monnaie émis dans et pour le quartier londonien de Brixton, avec comme abréviation monétaire B£ pour « Brixton Pound »

B£20 with Vincent Van Gogh

B£10 with CLR James

B£5 with James Lovelock

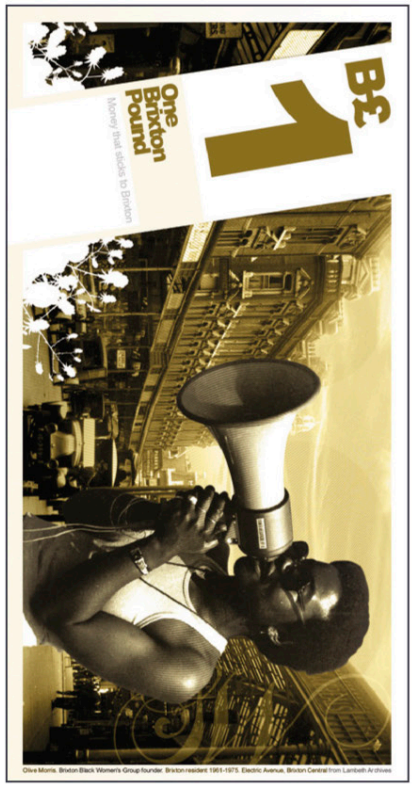

B£1 with Olive Morris

Fédération INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE